



## Les Nouvelles

Volume 20 — numéro 23 – 17 avril 2019

### Mot de la coordonnatrice

Après avoir assumé l'intérim durant six mois, je suis heureuse de vous annoncer que j'ai accepté le poste de coordonnatrice de COMACO. Merci aux membres du conseil d'administration pour la confiance que vous me témoignez et aux travailleurs de nos 80 organismes membres pour votre soutien continu. J'espère être à la hauteur du mandat qui m'est confié.

Maryse Bisson

### Actualités

#### **3,2 M\$ pour soutenir les locataires de résidences privées pour aînés dans la défense de leurs droits liés au bail**

C'est le titre d'un [article](#) paru le 16 avril 2019 sur le site *NewsWire.ca*. Le gouvernement du Québec accorde une somme de 3,2 M\$ sur trois ans aux Centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) et à la Fédération des centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (FCAAP) afin qu'ils puissent soutenir les locataires de résidences privées pour aînés (RPA) lorsque des problématiques surgissent relativement à un bail. C'est la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, qui en a fait l'annonce aujourd'hui en compagnie de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, M<sup>me</sup> Marguerite Blais. Cette initiative gouvernementale donne suite à l'une des recommandations formulées dans le rapport du Protecteur du citoyen et dans celui de la Commission de l'administration publique, soit de trouver une solution durable pour soutenir les locataires de RPA et leurs proches lors de situations litigieuses les opposant aux propriétaires. En ce sens, du fait de leur présence dans chacune des régions administratives du Québec, les CAAP et la FCAAP se sont vu confier le mandat d'assister et d'accompagner ces résidents, sur demande, lors du dépôt ou de l'exercice d'un recours relatif à leur bail.

## La ministre fédérale des aînés souligne le soutien du gouvernement du Canada aux aînés lors d'une visite à Terre-Neuve-et-Labrador

C'est le titre d'un [article](#) paru le 16 avril 2019 sur le site *Newswire.ca*. Les aînés apportent une contribution concrète et précieuse à leur famille, à leur communauté et à leur milieu de travail. C'est pourquoi le gouvernement du Canada demeure résolu à offrir aux aînés canadiens une plus grande sécurité et une meilleure qualité de vie. La ministre a encouragé les aînés à demeurer actifs, engagés et informés, et a souligné plusieurs mesures que le gouvernement du Canada prend pour améliorer leur bien-être social et économique. La ministre Tassi a souligné comment les investissements prévus dans le budget de 2019 aideront à encourager la participation active des aînés canadiens à la société et donneront plus d'ampleur aux efforts déjà déployés pour renforcer la sécurité de la retraite des Canadiens. Dans le budget de 2019, le gouvernement fédéral propose les mesures suivantes :

- Rendre la retraite plus sûre financièrement pour les aînés qui souhaitent travailler, en bonifiant l'exemption des gains du Supplément de revenu garanti pour permettre à ces aînés de garder une plus grande part de leur revenu durement gagné.
- Veiller à ce que les travailleurs canadiens reçoivent la pleine valeur de leurs prestations en inscrivant de manière proactive les cotisants au Régime de pensions du Canada âgés de 70 ans ou plus qui n'ont pas encore demandé à recevoir leurs prestations de retraite.
- Mieux protéger les régimes de retraite offerts par l'employeur grâce à de nouvelles mesures qui protègent mieux les régimes de retraite en cas d'insolvabilité de l'entreprise, offrant ainsi aux Canadiens une plus grande tranquillité d'esprit au moment de leur retraite.
- Favoriser l'inclusion et la pleine participation des aînés vulnérables dans la société en augmentant le financement versé au programme Nouveaux Horizons pour les aînés, en soutenant des projets qui fournissent de nouveaux équipements aux centres pour personnes âgées, en offrant des cours de littératie financière, en créant des possibilités de bénévolat et en prévenant l'isolement social et les mauvais traitements envers les aînés.
- Collaborer avec des partenaires pour aller de l'avant avec la création d'un régime national d'assurance-médicaments, ce qui comprendrait la mise sur pied d'une agence canadienne des médicaments qui serait chargée d'évaluer l'efficacité des nouveaux médicaments d'ordonnance et de négocier les prix des médicaments au nom des régimes d'assurance-médicaments du Canada, ainsi que l'établissement d'une stratégie nationale sur les médicaments coûteux pour le traitement des maladies rares afin d'améliorer l'accès pour les Canadiens aux traitements efficaces dont ils ont besoin.

- Mettre en œuvre la première stratégie nationale sur la démence du Canada afin d'améliorer la qualité de vie des Canadiens atteints de démence, ainsi que celle de leur famille et de leurs proches aidants.

## Formation/colloque/mémoire

### L'amélioration des conditions de travail des aidants par le prisme de la conciliation des temps sociaux : vecteur d'un meilleur climat organisationnel et de la rétention des employés

(Source: Bulletin du Réseau sur le vieillissement et les changements démographiques)  
Cet article rend compte d'une recherche menée auprès d'un vaste échantillon de 1910 employeurs québécois par l'entremise d'une enquête électronique. Les résultats permettent de dégager les perceptions des employeurs à l'égard de la main-d'œuvre proche aidante, ainsi que les mesures et les pratiques que ces employeurs déploient afin de s'ajuster aux besoins de leurs salariés et d'aider ces derniers à articuler leurs responsabilités de soins avec celles du travail, ces deux sphères étant des vases communicants. Vous pouvez consulter le document en cliquant [ici](#).

### Vieillir avec des troubles psychiques : des difficultés croissantes, un manque de réponses adaptées

(Source: Bulletin du Réseau sur le vieillissement et les changements démographiques)  
Ce rapport publié par le Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité s'est penché sur six questions : la santé; la vie sociale et les loisirs; le maintien dans l'emploi et le passage à la retraite; l'habitat (qu'il s'agisse du domicile ou d'un établissement); la gestion administrative et financière; et la place des familles. Un dernier chapitre, conclusif, est consacré aux préconisations qui peuvent être dégagées de l'ensemble de ces données. Vous pouvez consulter l'étude en cliquant [ici](#).

## Nouvelles des membres et partenaires

### Une occasion de dénicher des trésors

Le **Chez-Nous de Mercier-Est** vous invite à sa vente de garage. Vous pouvez réserver une table si vous avez, vous aussi, des choses à vendre. Une grande table coûte 25 \$ et une petite table coûte 15 \$. L'évènement aura lieu **le samedi 11 mai 2019 de 9 h à 15 h** au 7958 rue Hochelaga. Pour plus d'informations ou pour réserver une table, vous pouvez téléphoner au 514-354-5131.

*Offres d'emploi ci-jointes.*

*Version imprimable ci-jointe.*